

LES PRESTATIONS JURIDIQUE courantes (hors frais légaux)

LA CREATION D'UNE SOCIETE

PRESTATIONS	APPLICATION	TARIFS (HT)
Constitution (hors démembrement) ➤ SCI ➤ SARL, EURL, SASU, SCM ➤ SAS, SELARL	Unitaire	700 € 800 € 1 200 €
Suppléments pour: - clause(s) particulière(s) dans les statuts - activité(s) réglementée(s) - inscription à un tableau d'Ordre	Forfait	Sur devis Avec un minimum de 150 €
- Pour toute constitution de société, complétez le formulaire Form à disposition pour faciliter votre création d'activité. - En cas de complexité éventuelle, nous nous réservons le droit de ne pas effectuer la mission, ainsi, nous vous communiquerons les coordonnées d'un spécialiste partenaire.		

LES PRESTATIONS RECURRENTES

PRESTATIONS	APPLICATION	TARIFS (HT)
Réalisation du dossier juridique annuel (hors distribution dividendes) : - SARL, SELARL, SAS (Obligation de dépôt) - EURL, SASU (Obligation de dépôt) - SC, SCI, SCM (Sans obligation de dépôt)	Forfait mensuelle	480 € (40 €/mois) 420 € (35 €/mois) 96 € (8 €/mois)
Réalisation d'une distribution de dividendes incluant deux déclarations fiscales (2777 et 2561)	Forfait	75 €
Assistance à l'assemblée générale (hors déplacement)	A l'heure	75 €
Rédaction d'un procès-verbal de rémunération de la gérance	Unitaire	40 €
Rédaction d'un procès-verbal AGO incluant une résolution	Unitaire	60 €

LES PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES « CLASSIQUES »

PRESTATIONS	APPLICATION	TARIFS (HT)
Transfert de siège social : - Sans changement de ressort - Avec changement de ressort	Forfait	450 € 600 €
Modification de l'objet social de la société (Supplément dans le cadre d'une activité réglementée)	Forfait	300 € (Supp 100 €)
Changement de date de clôture ou prorogation de la durée de la société	Forfait	450 €
Modification de la dénomination sociale	Forfait	450 €
Ouverture/Fermeture d'un établissement	Forfait	350 €
Changement de dirigeant d'une société	Forfait	350 €
Déclaration initiale des bénéficiaires effectifs	Forfaits	60 €
Déclaration modificative des bénéficiaires effectifs		100 €
<i>En cas de plusieurs changements au cours d'une même formalité, nous pourrions vous fournir un devis spécifique. En cas de complexité éventuelle, nous nous réservons le droit de ne pas effectuer la mission, ainsi, nous vous communiquerons les coordonnées d'un spécialiste partenaire.</i>		

Tarifs applicables au 1^{er} juillet 2022 peuvent être sujets à fluctuations annuelles sans préavis

Tarifs n'incluant pas les frais légaux ainsi que les éventuels frais de publicité. Un acompte d'un minimum 40 % pourra être demandé avant le début de mission

AURA FINANCE CONSEIL
 9 rue Christiaan Huygens - 25000 BESANCON
 03.81.50.49.45 – juridique@afcexpert.fr

LES PRESTATIONS JURIDIQUE

(HORS FRAIS LÉGAUX)

AURA FINANCE CONSEIL
9 rue Christiaan Huygens - 25000 BESANCON
03.81.50.49.45 – juridique@afcexpert.fr

OPERATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL

PRESTATIONS	APPLICATION	TARIFS (HT)
Libération du Capital Social	Forfait	250 €
Augmentation du capital en numéraire ou en nature (hors frais commissaire aux apports)	Forfait	800 €
Augmentation du capital par incorporation des réserves	Forfait	450 €
Réduction du capital social : - Motivée par des pertes, - Non motivée par des pertes.	Forfait À partir de :	450 € 600 €
Cession de parts sociales ou d'actions , incluant : - Rédaction de l'acte de cession, du Procès-Verbal d'agrément et la modification des statuts, - Vérification du nantissement des garanties, - Dépôts aux administrations.	Forfait À partir de :	1 000 €
Apport de titres (hors facturation d'un commissaire aux apports, prestation sur devis)	Forfait	Sur devis partenaire

En cas de complexité éventuelle, nous nous réservons le droit de ne pas effectuer la mission, ainsi nous vous communiquerons les coordonnées d'un spécialiste partenaire.

COMMANDE K-BIS

PRESTATIONS	APPLICATION	TARIFS (HT)
Commande d'un k-bis	Unitaire	10 € HT
Accompagnement ouverture compte monidnum pour avoir vos k-bis gratuitement	Unitaire	30 € HT

EN CAS DE DIFFICULTES

PRESTATIONS	APPLICATION	TARIFS (HT)
Formalités de perte de la moitié des capitaux propres - Poursuite active malgré la perte des capitaux propres - Reconstitution des capitaux propres	Forfait	250 € 250 €
Dissolution et Liquidation des sociétés : - SARL, EURL, SELARL, SAS, SASU, SC et SCM - SCI	Forfait	1 200 € 900 €
Abandon de compte-courant d'associé	Forfait	80 €
Mise en sommeil de la société	Forfait	250 €

En cas de complexité éventuelle, nous nous réservons le droit de ne pas effectuer la mission, ainsi, nous vous communiquerons les coordonnées d'un spécialiste partenaire.

Tarifs applicables au 1^{er} juillet 2022, peuvent être sujets à fluctuations annuelles sans préavis
Tarifs n'incluant pas les frais légaux ainsi que les éventuels frais de publicité. Un acompte d'un minimum 40 % pourra être demandé avant le début de mission